## MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET **CLIMATIQUES (MAEC)**



Vous êtes agriculteur et souhaitez être rémunéré pour des pratiques respectueuses de l'environnement?

Vous êtes peut-être éligibles aux MAEC (voir périmètre en page 2).

En échange du respect d'un cahier des charges, vous pourrez être aidé financièrement pour le manque à gagner qu'engendrent certaines pratiques. L'engagement se fait via la déclaration PAC et pour une durée de 5 ans.

Le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et Cère Aval, ainsi que les partenaires animateurs seront vos interlocuteurs et vous accompagneront tout au long de la démarche du projet.

Des dépliants détaillés sont disponibles sur notre site internet : www.smdmca.fr

Pour tout complément d'information, nous vous invitons aux réunions prévues sur le territoire :

> Lundi 26 mars 2024 à 14h 16 Rue du Sucot, salle des fêtes 46 190 Sousceyrac-en-Querçy



 Lundi 04 mars 2024 à 14h Salle Ayroles 46 130 Bretenoux



## Avec le soutien de :







## Opérateur:

Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la

134 Avenue Charles de Verninac 46110 Vayrac 05 65 32 27 38







